

Commune de



Lalheue

Bulletin Municipal

Mois de mai 2016 N° 387



En photo, le spectacle ciné des écoles
réunissant les élèves d'Etrigny, Lalheue et Nanton

SOMMAIRE :

***Au Conseil municipal
La Vie de tous les jours
Etat-civil
La Parole aux habitants
La Parole aux associations***

Secrétariat de Mairie

Mardi de 15h00 à 17h00 - Vendredi de 15h00 à 18h00

Permanence du Maire : Tous les lundis de 17h30 à 18h30

Permanence des adjoints : le 3^{ème} samedi du mois de 11h00 à 12h00

Tél. : 03.85.44.83.59 – E-mail : mairie.lalheue@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.mairie-lalheue.com/>

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2016

Etaient présents : Jean-Pierre BECK, Sylvain BERTHIER, Christian CRETIN, Alexandre CZECH, Sébastien LE DARD, Magali MULLER, Marc ROBERT.

Absents ayant donné pouvoir : Sophie DARRAS à Jean-Pierre BECK, Élodie PHILIPPON à Christian CRETIN, Marinette PUECH à Alexandre CZECH.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les comptes rendus de séances du 21 mars et du 7 avril 2016.

1. Schéma départemental de coopération intercommunale

Le schéma départemental de coopération intercommunale a été arrêté le 29 mars 2016. Invité à se prononcer, le Conseil municipal, décide, à l'unanimité :

- de donner son accord pour l'extension du périmètre de la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne aux communes de Bissy Sous Uxelles, Chapaize, Cormatin, Curtil Sous Burnand, Malay et Savigny sur Grosne et d'adopter l'arrêté préfectoral en date du 18 avril 2016 portant le nouveau projet de périmètre,
- de se prononcer contre le projet de périmètre d'un nouveau syndicat issu de la fusion des SIVOS de Beaumont sur Grosne – Laives - Saint Ambreuil, Boyer – Jugy – Mancey – Vers et du Val de Grosne et de ne pas adopter l'arrêté préfectoral en date du 3 mai 2016.

2. Appel à projets 2016 : demandes de subventions auprès du Conseil départemental de Saône-et-Loire

Dans le cadre de l'appel à projets 2016 du Département de Saône-et-Loire, la Commune pourrait bénéficier d'une aide à hauteur de 25 % du montant total HT pour les travaux d'investissement concourant à la rénovation de bâtiments nécessaires au maintien des services à la population et destinés à recevoir du public et d'une aide à hauteur de 20 % du coût total HT du projet pour les travaux de restauration d'édifices ou d'immeubles non protégés. Invité à se prononcer, le Conseil municipal, décide, à l'unanimité, de solliciter une subvention de 27 296 euros pour les travaux de rénovation et de modernisation de la salle communale (rafraîchissement peinture, remplacement de la baie vitrée, installation électrique éco-énergie) et de 2 001 euros pour la remise en état de la salle des pompes (toiture et façade).

3. Personnel communal : modification du tableau des effectifs

Considérant leur ancienneté et l'évolution de leur carrière, deux agents pouvaient bénéficier cette année d'un avancement de grade sans examen professionnel. Afin de permettre leur nomination dans leur nouveau grade, il appartient au conseil municipal de décider de la création de leur nouveau poste. Le Conseil décide, à l'unanimité, de modifier le tableau des effectifs comme suit :

- création d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps non complet (13h30 hebdomadaire) à compter du 8 mars
- création d'un poste d'adjoint technique 1ère classe à temps non complet (18h00 hebdomadaire) à compter du 1er mai 2016

Leurs postes actuels respectifs seront supprimés à compter de leur nomination dans leur nouveau grade.

4. Location de la salle communale : modification des tarifs de la vaisselle communale

Suite au renouvellement de la vaisselle de la salle communale pour un montant de 555,20 euros, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de fixer les tarifs des assiettes plates et à dessert à 4 euros à compter du 1er juin 2016. Les autres tarifs fixés par délibération du 18/01/2016 restent inchangés. M. le Maire précise que la vaisselle est comprise dans le prix de location, elle n'est facturée au locataire qu'en cas de perte ou de casse.

- Questions et informations diverses :

- Emprunts : M. le Maire informe le Conseil qu'il a sollicité une renégociation des emprunts contractés en 2011 pour les travaux des logements à la Cure et en 2013 pour le cabinet médical. Il reste encore en attente d'une proposition de la Caisse d'épargne et informe qu'une décision du Conseil devra intervenir lors du prochain Conseil pour accepter ou non les nouvelles propositions bancaires.
- Révision du plan de zonage assainissement du Buisson Roncin : M. le Maire informe qu'il a contacté le bureau d'études Naldéo qui avait élaboré le schéma directeur d'assainissement de la Commune. Le plan de zonage sera modifié et une enquête publique sera lancée prochainement pour valider définitivement le classement du Buisson Roncin en assainissement non collectif.
- Feu d'artifice : Le Conseil décide de tirer les feux le 13 juillet depuis le Pont blanc.
- Personnel communal : le renouvellement du contrat d'accompagnement à l'emploi a été accepté pour une durée d'1 an. L'aide de l'Etat s'élèvera à 65 % du taux horaire brut du SMIC pour la période du 1er juin 2016 au 31 mai 2017.

LA VIE DE TOUS LES JOURS

SYNDICAT DES EAUX DE LA REGION DE SENNECEY-LE-GRAND :

Le relevé annuel des compteurs d'eau aura lieu à partir du 1^{er} juin. Merci de faciliter l'accès de vos regards aux agents. Si votre compteur n'a pu être relevé, vous devrez renvoyer très rapidement la carte déposée dans votre boîte aux lettres, dûment complétée par vos soins. Tél. : 03 85 44 76 88

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTRE SAONE ET GROSNE VOUS INFORME :

- Mutuelle collective : Vous êtes nombreux à nous demander s'il y aura une suite au questionnaire d'enquête pour la mise en place d'une mutuelle collective sur l'intercommunalité. Les services de l'Etat ont, hélas, confirmé qu'en aucun cas un contrat pour une mutuelle collective ne pouvait être portée par une Communauté de Communes. Par contre, il est possible pour un CCAS de proposer aux habitants de leur commune la mutuelle qui leur semble la plus avantageuse. La Communauté de Communes envisage de prendre la compétence CCAS en 2017, cette réflexion sera donc reprise dans ce cadre et nous pourrons alors vous informer des suites de ce dossier.

- Vidange de votre fosse septique – tarifs 2016 :

Dans le cadre du service public d'assainissement non collectif, la Communauté de Communes a mis en place des tournées de vidange sous la forme d'opérations groupées pour minimiser les coûts pour les administrés lors de l'entretien de leur fosse septique. Pour bénéficier de ce service et des tarifs préférentiels, vous devez remplir un bon de commande et le retourner à la Communauté de Communes.

Vous pouvez télécharger ce bon commande sur le site Internet de notre commune : www.mairie-lalheue.com

- Compostage : une placette de compostage collective a été installée dans notre village à côté des points d'apport volontaire, en face de l'école du quart rameau. Pour faire vivre cette placette et bénéficier du compost, nous invitons les personnes intéressées à s'inscrire en mairie et à venir récupérer un seau pour alimenter le composteur. Une bonne façon de recycler et de réduire ses déchets.

CHATS ERRANTS :

En petit nombre, les chats sont généralement bien acceptés par les habitants. Mais face à leur prolifération dans le village, les plaintes affluent en mairie et nous sommes obligés de rappeler aux propriétaires leur responsabilité. Les chats errants provoquent des nuisances sonores et olfactives (bagarres nocturnes, miaulements intempestifs, marquage urinaire malodorants, destruction de poubelles). En outre, ils représentent un risque sanitaire par la transmission de maladie pour les autres animaux domestiques.

Pour ces raisons, nous demandons aux propriétaires concernés de bien vouloir prendre les mesures nécessaires afin que ces désagréments cessent, soit en procédant à la stérilisation de leurs animaux domestiques, soit en veillant à ce qu'ils ne nuisent pas au voisinage en les tenant fermés à l'intérieur de leur domicile et de leur jardin. Sachez également que si vous nourrissez des chats errants, vous êtes considérés comme responsable et propriétaire de ces animaux.

RAIDS DE LA COTE CHALONNAISE :

Cette année, les épreuves d'endurance équestre organisées par l'association « Les cavaliers de la Grosne » auront lieu les 18 et 19 juin et les 30 et 31 juillet 2016. Le parcours passera au Buisson Roncin, en forêt communale, chemin du Désaret.

MARCHE DES PRODUCTEURS DE PAYS :

Connaissez-vous les MPP ? Ce sont des marchés 100 % producteurs en direct de nos territoires qui ont lieu une fois par mois, les vendredis de 16h à 20h. Vous y trouverez des produits locaux de qualité et de saison (volaille fermière, miel, fromages, vins, légumes bio etc.).

Les prochains lieux et dates des marchés sont en ligne sur notre site Internet ou disponibles en mairie. Durant l'été, le marché sera ouvert jusqu'à 22 heures (restauration sur place).

TROUVAILLES : un trousseau de clés de maison ramassé rue du champ Poillier.

ETAT CIVIL

Décès

27 avril Mme TELLIEZ Denise (15/10/1920 - 27/04/2016)

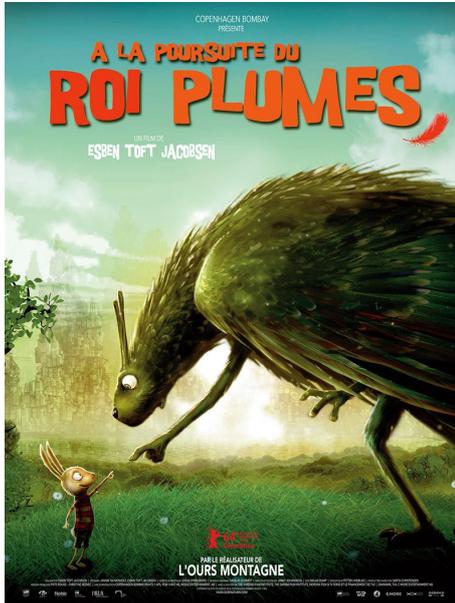
PAROLE AUX HABITANTS

Nicole et Claude CHEVALIER du Buisson Roncin signalent que dans la nuit du vendredi 22 au 23 avril trois pots de décoration, d'une hauteur d'environ 1 mètre, de couleur rose, gris et vert leur ont été volés. Si des personnes ont vu ou ont des renseignements à ce sujet merci de les contacter au 03 85 44 75 03.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

A.S.L : Quoi de neuf à Lalheue ce mois-ci !

CINEMA NUMERIQUE (salle des fêtes de Lalheue) :



Mercredi 15 juin

A 16H30

« A LA POURSUITE DU ROI PLUMES »

FILM D'ANIMATION SUEDOIS DE
ESBEN TOFT JACOBSEN

A 20H30

**« BELLE ET SEBASTIEN,
L'AVENTURE CONTINUE »**

AVENTURE
FILM FRANCAIS DE CHRISTIAN DUGUAY
AVEC FELIX BOSSUET – TCHEKY KARYO –
THIERRY NEUVIC.

LE ROCK ARRIVE A LALHEUE
SAMEDI 18 JUIN 20H30
1 SOIREE - 2 CONCERTS - 1 TARIF 8 EUROS
(terrain des Brenots 71240 LALHEUE)
OUVERTURE DES PORTES 19H30



www.dyclan.com

Le Meilleur de TELEPHONE



Infos
sylvain
0628230506
Facebook
sylvain
de norvegie

APEROS DES VOISINS

Samedi 4 juin à partir de 12h

Tous les leurats sont conviés



Emportez avec vous : chaises, assiettes, couverts, verres, de quoi grignoter et boire (*avec modération*) ainsi que votre bonne humeur et venez nous rejoindre :

Rue des Brenots

Tout sera mis en commun, afin de passer un moment convivial.

L'après-midi sera suivi pour ceux qui veulent par un **concours de pétanque amical** organisé par l'ASL à partir de 14h30
8 euros par doublette

A PARTIR DE 16H UNE BUVETTE, (BOISSONS, FRITES ET HOT DOG) SERONT SERVIS SUR PLACE.

THEATRE A LA CAMPAGNE – EDITION 2016

Le festival aura lieu le week-end du 8, 9 et 10 juillet 2016, rue Jean. Le programme vous sera communiqué dans notre prochain bulletin.